

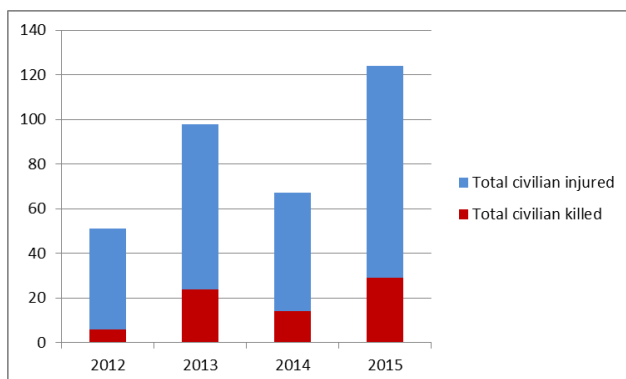


UNMAS

Assistance aux victimes d'engins explosifs au Nord du Mali

Régions de Gao et Tombouctou

Au Nord du Mali, les restes d'explosifs de guerre, les mines et les engins explosifs improvisés font de nombreuses victimes. Depuis Février 2012, 28 personnes ont été tuées et 136 blessées par des restes d'explosifs de guerre (ERW). Les engins explosifs improvisés (EEI) ont fait aussi de nombreuses victimes civiles, soit un total de 36 personnes tuées et 116 blessées depuis juillet 2013.



Les victimes survivant à ce type d'incidents ont souvent des blessures graves avec lesquelles elles devront vivre toute leur vie.

L'un des piliers d'action du projet humanitaire d'UNMAS au Mali est l'assistance aux victimes d'incidents impliquant des engins explosifs. Cela passe par la coordination avec les acteurs humanitaires, étatiques et de développement afin d'améliorer le processus d'identification et de référencement de ces victimes, mais aussi par l'appui à un projet de réhabilitation physique et de support socio-économique des personnes en situation de handicap. D'autre part, UNMAS centralise toute l'information relative aux accidents et aux victimes, selon des critères internationaux de collecte de données. Cela permet la production de statistiques et d'études précises qui sont ensuite utilisées pour évaluer des besoins et assurer une planification stratégique de la réponse humanitaire.

Depuis septembre 2014, UNMAS finance un projet, mis en œuvre par Handicap International, qui permet d'assister les personnes ayant survécus à des incidents impliquant des engins explosifs, ainsi que d'autres personnes en situation de handicap, dans les régions de Gao et de Tombouctou, lourdement touchées par les menaces explosives.

Ce projet vise à répondre aux besoins physiques et socioéconomiques des personnes prises en charge, telles que les soins en physiothérapie, la réhabilitation et l'appareillage prosthétique, ainsi que l'insertion économique et sociale.

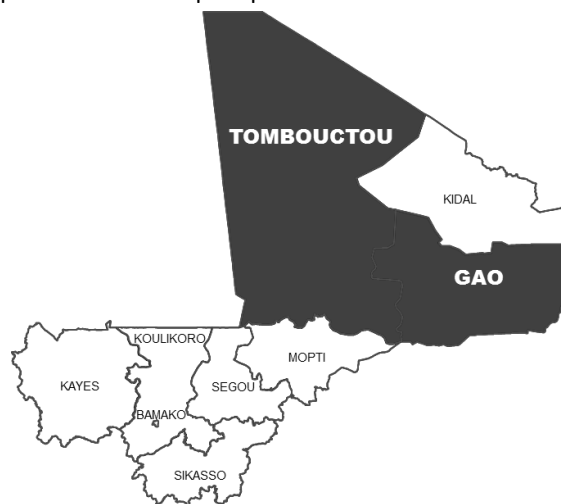
Le projet d'assistance aux victimes

Avec l'objectif général de contribuer à réduire l'impact physique et socio-économique du handicap physique, ce projet vise à améliorer l'accès des personnes en incapacité, notamment les victimes d'incidents explosifs, à des services de qualité.

La réalisation de ce projet a permis de renforcer l'efficacité d'un certain nombre de mécanismes et de services, notamment via la formation et l'équipement de personnel de services existants.

Identification et référencement des victimes

Handicap International a assuré la formation de 225 personnes à l'identification et au référencement de personnes handicapées. Les personnes formées incluent des enseignants, des représentants de la Protection Civile et des structures sanitaires et sociales, ainsi que des élus locaux et municipaux, venant de milieux différents, ce qui a permis de couvrir presque toute la zone d'intervention.



Une stratégie multi-acteurs a été mise en œuvre, permettant de cibler les bénéficiaires sans autres frais que ceux liés à la formation et à la sensibilisation. Les personnes formées sont maintenant à même de rapporter les cas d'accidents et de victimes identifiés dans leurs

communautés vers les structures de prise en charge existantes.

C'est lors de ce référencement que les besoins des personnes ayant survécu à de tels incidents sont identifiés. Les équipes mobiles d'Handicap International développent alors un plan d'action personnalisé avec chaque bénéficiaire, qui se poursuit ensuite par un suivi personnalisé de la mise en œuvre de leur projet de réinsertion. De septembre 2014 à septembre 2015, l'ensemble des victimes d'incidents causés par des restes d'explosifs de guerre, accessibles dans les deux régions d'intervention ont été rencontrés, leurs besoins évalués, et un plan d'action individuel permettant de prendre en compte leurs besoins et attentes a été produit.



Accès aux soins médicaux d'urgence

Lorsque des civils sont blessés dans un incident explosif, UNMAS s'assure que leurs besoins médicaux soient rapidement pris en charge. Cela s'effectue par un travail de coordination avec les acteurs de l'action contre les mines présentes dans la zone de l'incident, ainsi qu'avec des organisations telles que le Comité International de la Croix Rouge (CICR), et d'autres ONGs médicales. Dans la majorité des cas, cela facilite un transfert rapide des victimes à l'hôpital ou au centre de soin le plus proche.

Accès aux soins en physiothérapie

Les capacités des prise en charge des centres de réadaptation existants ont été renforcés, voir réhabilités, dans le cadre de ce projet, via :

- la formation du personnel médical et paramédical, notamment des physiothérapeutes et des orthopédistes pour les deux Centres Régionaux d'Appareillage Orthopédique et de Réadaptation Fonctionnelle (CRAORF) de Gao et de Tombouctou, en collaboration avec les hôpitaux régionaux et le Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM).
- l'équipement des centres de réhabilitation, avec, entre autre, des équipements et du matériel orthopédique et médical.



Ce projet visant à renforcer les capacités locales sur le long terme, a permis la prise en charge de 224 patients (dont 126 en physiothérapie et 98 en appareillage), par les CRAORF de Gao et de Tombouctou, de septembre 2014 à septembre 2015, soit une augmentation de 68% de leur capacité de prise en charge mensuelle. Cela s'explique également par les subventions accordées par Handicap International aux patients qui ont permis un accès gratuit aux soins.

Un contrôle de la qualité des soins a été effectué auprès des bénéficiaires qui jugent les prestations de services satisfaisantes.



En renforçant les capacités techniques et matérielles, et donc le rôle des CRAORF, leur offre de services a pu acquérir une plus grande visibilité auprès des populations, mais aussi auprès des autorités maliennes, des acteurs humanitaires et de développement.

Activités génératrices de revenu

Une activité visant à faciliter l'insertion économique des personnes handicapées a été mise en œuvre par Handicap International. Cela consiste en un support financier et une aide au développement de projet qui leur permet d'améliorer significativement leur niveau de revenu et donc leurs conditions de vie. Au total, 160 personnes ont pu bénéficier de cette aide, comprenant toutes les victimes (89) de restes d'explosifs de guerre, d'engins explosifs improvisés et d'armes légères et de petit calibre qui ont été recensée pendant la durée du projet, mais aussi 72 autres personnes handicapées.

Une enquête a été menée auprès des bénéficiaires pour mesurer l'impact de ce projet et montre une amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires. Ces activités leur ont permis de :

- contribuer à la sécurité alimentaire de leurs ménages avec un montant journalier moyen de 1250 F CFA (selon la Banque Mondiale, en 2015 le revenu mensuel moyen au Mali est de 38,000 F CFA),
- investir entre 10 000 F CFA et 85 000 F CFA pour l'achat de vêtements pour eux-mêmes et ou leurs familles,
- investir entre 15 000 F CFA à 30 000 F CFA pour la santé de la famille chez 44% des enquêtés,
- prendre en charge des dépenses relatives à l'éducation, aux biens de première nécessité, et à l'entretien de leur maison.



Souleymane Abderhamane, victime de REG, a pu retrouver une vie normale grâce à l'aide d'Handicap International, Gao, mai 2015

Sur le long terme, il est estimé que 67% des bénéficiaires peuvent poursuivre leurs activités génératrices de revenus de façon autonome. Cette viabilité dépend largement du niveau d'engagement des bénéficiaires après la phase de suivi personnalisé, mais aussi de facteurs externes, comme la stabilité socio-politique et sécuritaire et le coût des frais médicaux.

Activités d'insertion sociale et soutien psychosocial

Sur le plan social, le projet a permis aux bénéficiaires de devenir actifs dans leur environnement et parties prenantes de leur propre développement, gagnant ainsi en dignité et en considération.

A travers ce projet, UNMAS et Handicap International s'impliquent dans un travail de plaidoyer pour assurer la participation pleine et entière des personnes handicapées dans des sociétés qui soient réellement inclusives.

Portrait

Hawa Maiga préparait le déjeuner, le dimanche 18 janvier 2015, quand son fils de 10 ans, Moussa, fut blessé après avoir manipulé un EEI, pensant que c'était un téléphone caché dans un arbre, dans le centre de la ville de Gao. Le bras de Moussa a été sérieusement touché, le conduisant à devoir aller à l'hôpital pour subir une opération. Quand il a pu retourner chez lui, l'équipe d'Handicap International l'a aidé, ainsi que sa famille, en conduisant des visites régulières, en assurant un soutien psychosocial et des frais médicaux gratuits. Etant donné que la mère de Moussa est la cheffe de famille et élève seule ses enfants, elle a pu bénéficier d'une aide financière pour son magasin de cosmétiques, lui permettant d'avoir un revenu suffisant pour toute sa famille. Moussa souhaite devenir chauffeur quand il sera grand. Il est maintenant de retour à l'école et commence à retrouver une vie normale.



Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Ce projet a rencontré plusieurs difficultés de mise en œuvre, liées principalement à l'insuffisance de personnel disponible au niveau des CRAORF, et à l'accès aux bénéficiaires rendu difficile par les conditions sécuritaires dans les zones d'intervention. Pour palier à ce problème, des équipes mobiles du CRAORF ont été déployées et ont pu se rendre directement chez les bénéficiaires. En impliquant des acteurs locaux pour effectuer ce suivi individuel, le projet a permis d'assurer une certaine durabilité du système de prise en charge ainsi que la réduction des coûts de fonctionnement.

Manque de moyens dans ce secteur

Les projets d'aider aux victimes d'engins explosifs, et à toute autre personne dont la capacité physique ou sociale est réduite, font face à des difficultés financières qui limitent les possibilités de mise en œuvre d'une stratégie de développement sur le long terme. Ce projet, financé par UNMAS et mis en œuvre par Handicap International, est arrivé à son terme le 30 septembre 2015.

Le CICR, à travers un projet d'appui au CNAOM et aux CRAORF, assurera la continuité du travail entrepris, et délivrera des services de réadaptation, incluant l'appareillage et la physiothérapie, de bonne qualité, par du personnel formé selon les protocoles en vigueur. Cependant, la question du financement d'activités liées à l'intégration socio-économique des victimes du conflit, et des autres personnes handicapées, dans le cadre d'une stratégie de développement des capacités locales reste cruciale.